

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL - LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)
Membres absents :

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Rue du Tire-Pesseau - Boulevard Bachelard - Acquisition d'emprises foncières sur l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon**

Madame Lemouzy, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

L'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon, propriétaire d'un parc de logements situés entre la rue du Tire-Pesseau et le boulevard Bachelard, a aménagé un escalier et un cheminement piétonnier reliant ces deux voies pour faciliter l'accès aux services publics et au centre commercial de la Fontaine d'Ouche.

Ces aménagements étant empruntés par l'ensemble des habitants du quartier, il est envisagé, d'une part, de régulariser la situation foncière de ces accès en vue de les classer dans le domaine public communal, d'autre part, d'acquérir les emprises nécessaires au réaménagement du cheminement piétonnier avec une mise aux normes pour personnes à mobilité réduite (P.M.R.).

Il est proposé de procéder à l'acquisition sur l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon, des emprises foncières correspondant au cheminement piétonnier et à l'escalier existant entre la rue du Tire-Pesseau et le boulevard Bachelard, cadastrées section EM n^{os} 71p et 148p, d'une superficie totale d'environ 2 000 m², moyennant 1€ symbolique.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'acquisition par la Ville sur l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon - représenté par son Directeur Général - 2 bis, rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 Dijon cedex, d'emprises foncières cadastrées section EM n^{os} 71p et 148p, d'une superficie totale d'environ 2 000 m², moyennant 1€ symbolique ;

2 - dire qu'il sera procédé à cette acquisition par acte administratif ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Rapport adopté à la majorité :

pour : 54 voix

1 non-participation au vote

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



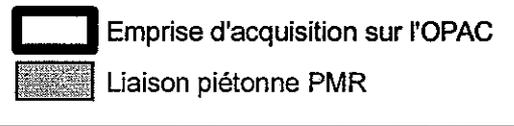
Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 6/07/2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 JUL. 2010




 Emprise d'acquisition sur l'OPAC
 Liaison piétonne PMR

Boulevard

SECTION : EM

Gaston

Centre commercial de la Fontaine d'Ouche

Rue

du

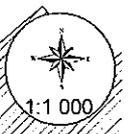
Bachelard

S = 2 000 m² environ

Escalier

Tire - Pesseau

Foyer résidence "Les Tulipes"



148

181

417

71

76

149

198

199

150

204